



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES-ATLANTIQUES

1 avenue du Guat – La Saligue aux oiseaux - Castétis – CS 90308 – 64303 ORTHEZ Cedex - Tél : 05 59 84 31 55

Philippe ETCHEVESTE, Président - Mél : fdc64@chasseurdefrance.com – Site internet : www.chasseurs64.com

Association Agréée au titre de la Protection de l'Environnement depuis 1978

**A l'attention des candidats à
l'examen du Permis de chasser**

Objet : Examen du permis de chasser

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription à l'examen du permis de chasser.

L'examen du permis de chasser est une **épreuve unique** composée en premier lieu des exercices pratiques, suivis des questions théoriques. Il est noté sur **31 points**, le **candidat devant obtenir la note minimale de 25 points**, en ayant correctement répondu à la question éliminatoire de la partie théorique (10 questions) et sans avoir eu de comportement éliminatoire aux exercices pratiques.

Déroulement de la session de formation et d'examen :

- Vous serez convoqué par la **Fédération des Chasseurs** une journée entière à Biron **pour la formation** : révision de quelques questions théoriques en accès libre-service et formation pratique sur le parcours.
- La semaine suivante vous reviendrez à Biron pour l'examen, **la convocation vous ayant été envoyée par l'OFB (Office Français de la Biodiversité)** une quinzaine de jours avant la date.

Avant la journée de formation il est OBLIGATOIRE :

- **de se préparer aux questions théoriques** : nous mettons à la disposition des candidats soit le livre, soit le DVD permettant d'étudier l'ensemble des questions susceptibles d'être posées lors de l'examen (414 au total)
- **de se préparer aux exercices pratiques** : vous devrez avoir obligatoirement visionné avant la journée de formation le DVD intitulé « L'examen du permis de chasser, les exercices pratiques et la sécurité à la chasse »

Ce matériel pédagogique vous sera prêté contre un chèque de caution, que nous n'encaissons pas et que nous vous restituons le jour de l'examen en échange du matériel rendu.

Vous pourrez également réviser les questions théoriques sur le site internet de la Fédération Nationale des Chasseurs : www.chasseurdefrance.com, onglet Permis de chasser et **rubrique « S'entraîner au permis »**.



**Aucune inscription ne sera enregistrée sans un chèque de caution
pour le matériel pédagogique**

Nous joignons à ce courrier le planning des prochaines sessions du permis de chasser afin que vous puissiez choisir celle qui vous convient (dans la limite des places disponibles).

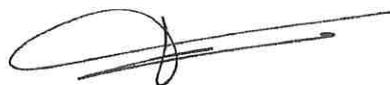
Vous trouverez ci-dessous un coupon réponse à nous retourner, accompagné du chèque de caution (libellé à l'ordre de la FDC 64).

Vous voudrez bien nous adresser votre dossier d'inscription complet ainsi que votre chèque de caution : **aucun matériel ne sera envoyé avant la réception du dossier complet.**

Vous n'oublierez pas de préciser sur le coupon réponse à quelle session vous voulez être convoqué. A défaut de réponse sur ce point vous serez convoqué à la prochaine session (dans la limite des places disponibles).

Dans l'attente de ces informations, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

Fanny HAGET



Examen permis de chasser

**Coupon OBLIGATOIRE à découper et à retourner à la
Fédération des Chasseurs en même temps que le dossier d'inscription
Accompagné de votre chèque de caution**

✂

Nom et Prénom du candidat :

Téléphone du candidat (obligatoire) :

➤ Je souhaite qu'on me prête :

1 Manuel théorique + 1 DVD Pratique : 35 €

Ou

1 DVD théorique + 1 DVD Pratique : 40 €

Je joins un chèque de : € à l'ordre de la FDC 64 (caution qui sera rendue le jour de l'examen en même temps que la restitution du matériel par le candidat).

➤ Je souhaite m'inscrire à la session N°.....

IMPORTANT !

Avant de remplir votre dossier d'inscription merci de lire ces quelques consignes pour éviter tout rejet de votre dossier.

► Les 2 photos d'identité doivent être **au format 35x45mm, en couleur et le visage doit être en gros plan** (idem photos pour carte d'identité). Les photos doivent **dater de moins de 6 mois et être identiques.** Les photos du collègue et lycée ne sont pas acceptées.

► Le certificat médical doit obligatoirement être complété par le médecin **sur le verso du formulaire**. Il doit comporter le numéro d'identifiant RPPS ou le numéro de référence ADELI + **le tampon et la signature du médecin**. Si un médecin en remplace un autre, il doit s'identifier comme tel.
Aucun certificat médical sur papier libre ne sera accepté.

► Dans le cas d'une photocopie de la carte d'identité : joindre la **photocopie du recto et du verso de la carte.**

► Pour les candidats âgés de 16 à 25 ans : ne pas oublier de **joindre le document relatif aux obligations du service national** :

- de 16 à 18 ans : une attestation de recensement
- de 18 à 25 ans : le certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté » (anciennement « journée d'appel de préparation à la défense »).

► Pour les candidats mineurs : ne pas oublier de faire **compléter et signer le cadre en bas du recto par le représentant légal.**

► Etablir un seul chèque de :

- 46 € pour les majeurs
- 31 € pour les mineurs

à l'ordre de l'Agent comptable de l'OFB

Le paiement par mandat-cash de la Poste n'est pas accepté.



Association des Jeunes et Nouveaux Chasseurs du 64

L'adhésion à l'AJC 64 est GRATUITE pour la première année de permis, ensuite elle passera à 6€.

Avoir moins de 40 ans ou moins de 10 ans de permis (pour les plus vieux...)

Nous avons signé des partenariats avec Décathlon Lescar sur le rayon chasse (10% de remises sur présentation de la carte AJC 64), et le magasin MAYA Sport à St Jean Pied de Port (5% sur tout le magasin sur présentation de la carte AJC 64).

L'AJC a pour objectifs :

- de faciliter l'intégration des jeunes dans les associations cynégétiques, avec la mise à disposition de territoires (cartes à la journée ou autres, invitations...) pour les membres de l'AJC, et particulièrement pour les jeunes non chasseurs souhaitant découvrir ce loisir
- de promouvoir des pratiques cynégétiques et d'éduquer à l'environnement auprès du grand public
- le partage entre les membres des associations départementales, au travers des rencontres chasse



Chaque année nous proposons une liste de chasses gratuites, il suffit simplement de contacter la personne.

Egalement, nous organisons au moins une sortie entre nouveaux chasseurs par mois.

Battues chevreuils, sangliers, nuisibles, découverte de la chasse à la palombe au col et en palombière, journée petit gibier, régulation des corvidés, Weekend inter AJC Landes, Gironde, Aude...





Association des Jeunes et Nouveaux Chasseurs du 64



Vous pouvez nous suivre sur Facebook et sur www.ajc.64.com

Si l'on déplore souvent que les jeunes ne s'intéressent plus à la chasse, force est de constater que tout n'est pas toujours fait pour faciliter leur intégration dans les territoires.

Tant il est vrai que trop d'entre nous sommes encore réticents à accueillir des chasseurs « extérieurs », jeunes ou pas, alors même que l'on n'est parfois plus assez nombreux pour former un groupe de battue efficace !



Dans ce contexte, notre objectif est de permettre aux Associations locales d'intégrer des jeunes chasseurs dans leurs rangs afin de garantir à terme la pérennité de la chasse sur leurs territoires.

